

Réussir sa première année de licence de droit

Cursus complet vers la réussite ● 2016/17

Enseignements, méthodes et entraînements interactifs

**Paris I Sorbonne, Paris II Assas, Paris X Nanterre,
autres universités en Ile-de-France et en région**



ISTH : Numéro 1 depuis 1954
100% de réussite

Nouveau cette année !

Classe réelle ou classe virtuelle
Une approche complète et innovante

Réussir avec l'ISTH

Réussir son droit

Choix de parcours

Conseils

Vous inscrire

60 ans d'expérience,
60 ans d'excellence

Le Département Droit de l'ISTH existe depuis la création de l'institut en 1954. Des milliers d'étudiants ont réussi leurs études de droit, dans nos classes, et se sont préparés à intégrer un nouvel univers, très différent des repères familiers du lycée.

Nos enseignants sont d'excellents pédagogues, expérimentés, spécialistes des programmes de chaque université. Très à l'écoute, les méthodes, les concepts sont abordés sur des temps longs, en cursus annuels, afin de construire un relationnel pédagogique solide.


Pour la rentrée 2017, l'innovation pédagogique est à nouveau au premier plan à l'ISTH. En effet, depuis quelques années, la filière droit est «sous tension» : les effectifs ont flambé, les conditions pour étudier sont difficiles en amphithéâtre, même pour les bons élèves. Nous constatons que les préparations en petits groupes, les TD à l'avance, les examens blancs et entretiens personnalisés ne sont plus suffisants en L1 pour assurer un passage en L2 de droit.

Aujourd'hui, pour réussir, deux éléments sont primordiaux :

- 1 avoir confiance en soi
(se préparer au plus tôt car la confiance s'élabore sur un temps long)
- 2 bénéficier de modalités interactives pour apprendre autrement
(éléments du cours, corrigés, questions, précisions de jurisprudence, point de réflexion ou d'argumentation) en échange direct avec ses professeurs et son groupe-classe.

Au cœur du Marais, dans le centre de Paris, l'ISTH accueille ses étudiants dans des locaux modernes et fonctionnels ouverts de 8h à 20h du lundi au samedi.

Wifi haut débit, cafétéria, salles numériques et accessibilité aux handicapés offrent des conditions de travail excellentes.

 Châtelet,
Hôtel de Ville,
Les Halles,
Saint Paul (Marais),
Rambuteau



«Faire son droit» reste une expression consacrée, symbole de reconnaissance sociale et de réussite professionnelle. C'est d'ailleurs la principale voie universitaire choisie par les titulaires d'un baccalauréat général.

Malheureusement les obstacles sont nombreux, les études sont longues et statistiquement plus de 50% des étudiants ne passeront pas la première année de licence du premier coup.

Réussir sa Licence de droit impose 4 éléments importants :

1. S'adapter à son environnement de travail

L'environnement des études en faculté de droit est tellement différent de celui du lycée que beaucoup se font piéger et ne comprennent pas assez rapidement les règles de fonctionnement de l'université. Il est indispensable d'apprendre à gérer son temps de travail.

2. Appréhender le mode de raisonnement des juristes

Le droit étant une matière complètement nouvelle, jamais abordée au lycée, il est nécessaire d'appréhender rapidement le mode de raisonnement des juristes pour pénétrer dans ce nouvel univers.

3. Maîtriser la méthodologie juridique

L'enseignement du droit repose sur des méthodologies (exercices juridiques) et des méthodes de travail spécifiques qu'il faut acquérir au plus vite pour bien réussir son année.

4. Travailler en petit groupe

L'enseignement à l'université est trop souvent marqué par l'individualisme entraînant un découragement devant les difficultés. L'ISTH valorise le travail collaboratif de ses étudiants, ce qui permet de surmonter les difficultés et favorise la motivation.

5. Bénéficier d'accompagnement en 1,2 ou 3 ans

Le cursus décrit dans cette brochure est spécifique à la L1. Les programmes pour la L2 et L3 seront ouverts en 2017. Suivez nous sur www.isth.fr

Grâce à l'ISTH, les étudiants entrent tout de suite dans leur année et peuvent être performants durant leurs TD et les deux séries de partiels qui ponctuent le rythme universitaire.

1. Se préparer avec méthode

L'enseignement de la méthodologie est la colonne vertébrale de l'ISTH.

Elle permet d'acquérir les réflexes qui serviront durant les études mais également pendant sa carrière. Les parcours Droit de l'ISTH consacrent une grande partie de leurs ressources à l'apprentissage de la méthodologie juridique.

Durant toutes les sessions de cours des rappels méthodologiques sont faits auprès des étudiants afin de les préparer parfaitement aux partiels semestriels

2. S'organiser pour réussir

L'ISTH offre différents formats de cours toute l'année pour que chacun puisse en bénéficier :

- ▶ Une classe de pré-rentree plus longue et plus dense
- ▶ Un accompagnement semestriel de 3h30 de cours le samedi matin
- ▶ Une classe de pré-partiel adaptée à chaque université

Le rythme est continu avec un suivi régulier, ainsi chaque étudiant sait toujours où il en est grâce à :

- ▶ Un calendrier prévisionnel des sessions (droit civil et droit constitutionnel) sur le semestre qui permet de bien se préparer à chaque intervention
- ▶ Des QCM de connaissance avant chaque cours hebdomadaire afin d'adapter le cours en fonction des besoins réels des étudiants
- ▶ Une base documentaire en ligne
- ▶ Une communauté en ligne des étudiants avec leurs professeurs, disponibles à tout moment de l'année.

3. Se professionnaliser

Au delà de l'enseignement du droit et des méthodes, l'ISTH accompagne ses étudiants pour leur future insertion professionnelle, en offrant, suivant les parcours :

- ▶ Un code civil de l'année en cours
- ▶ Un perfectionnement en Français écrit : projet Voltaire
- ▶ Un bilan semestriel
- ▶ PASS METHODO : Cycle de cours-conférences en méthode et culture générale.

Ces conférences sont animées par des spécialistes. Elles peuvent être suivies en classe réelle et/ou classe virtuelle.

Brochure spécifique sur www.isth.fr

Nouveau cette année !

Chaque candidat a le choix de se préparer en :
classe réelle (dans nos locaux)
ou
en classe virtuelle
(classe interactive à distance).

En classe virtuelle, l'étudiant est connecté en direct, en compagnie des étudiants présents avec leurs enseignants dans nos locaux, mais aussi avec les étudiants connectés à distance.

Cette composition originale permet une grande interactivité puisque chaque candidat a la possibilité de poser des questions, d'échanger avec les participants et le professeur en direct. Les cours filmés sont enregistrés pour un «replay» si nécessaire.



“

Comme je vous l'ai dit au téléphone, je garde d'excellents souvenirs de mon passage à l'ISTH : profs excellentissimes, préparation des TD à l'avance, assimilation régulière des méthodologies juridiques, très bonne ambiance de travail. J'ai rencontré des amis, qui le sont toujours, avec qui nous avons poursuivi ensemble nos études de droit. Après une carrière d'avocat d'affaires, j'ai pris la direction du service juridique d'un grand groupe.

J'ai vraiment appris à apprendre et à travailler à l'ISTH.

JS, Promo 1974

Interview de H.M, Notaire à Paris, promo 1987

Quand avez-vous suivi le cursus droit ISTH ?

A la sortie de mon Bac, en 1987. J'étais inscrit à ASSAS et mes parents pensaient à juste titre que c'était un bon moyen d'accompagner une première année d'université qui peut être un peu déstabilisante à la sortie du lycée. Ils ont donc fait la démarche de m'inscrire.

Pourquoi avez-vous choisi l'ISTH et comment étaient les cours ?

Je pense qu'à l'époque, c'était naturel d'aller vers cet institut qui était précurseur depuis déjà trente ans dans ce domaine. J'ai suivi un programme hebdomadaire durant toute l'année.

C'est un bon accompagnement pour maîtriser les séances de travaux dirigés et acquérir une méthode de travail.

Et pour quel résultat ?

Je pense que l'ISTH m'a permis d'obtenir ma première année assez facilement ce qui donne confiance pour continuer les 8 années de droit qui mènent au notariat

Bonjour, j'ai eu mes résultats à 11h ce matin : je valide mon année à 11,92 de moyenne, avec 13 au partiel de droit constitutionnel !

Je vous avais envoyé un mail le soir de l'épreuve, en vous décrivant mon plan, mon sujet etc...

Je ne sais pas si vous l'aviez reçu?

Quoi qu'il en soit, merci beaucoup pour vos cours, qui m'ont beaucoup servi !

Si vous avez quelques titres de livres à lire pour le droit administratif l'année prochaine, je suis preneuse !

Cordialement,
S.H, Promo 2014

Madame, Messieurs,

Je tenais par le présent courriel vous remercier de l'excellente prise en charge effectuée cette année, ainsi que de la qualité du service rendu lors des différentes corrections de devoir par les professeurs. Leur accompagnement a été essentiel, et leurs conseils toujours justes dans les dernières semaines de préparation. Et le résultat est là, même s'il faut le concrétiser !


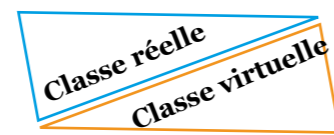

Encore une fois merci,

Bien à vous

PA.D, Promo 2015

”

Le module est un bloc de cours, autonome, répondant à un besoin spécifique.
Chaque module peut-être suivi seul ou bien articulé avec d'autres dans le cadre d'un parcours.
Les 3 modules fondamentaux sont présentés en priorisant le calendrier universitaire : pré-rentree, semestre 1 et 2, pré-partiel 1 et 2.

	Pré rentrée (PR)	Semestriel (S1 ou S2)	Pré-partiel (PP1 ou PP2)
Pour qui ?	Ce module s'adresse aux bacheliers et permet d'entrer de plein pied dans le monde de l'université	Durant ce module, l'ISTH accompagne les étudiants de première année durant tout le semestre (S1 et/ou S2)	Ce module est ouvert aux étudiants des universités de Paris1, Paris 2 et Paris 10 désirant une réussite maximale à leurs partiels. Il ne peut se faire qu'en présentiel
Pertinence pédagogique	Il a trois objectifs principaux : - Donner de bonnes méthodes de travail pour affronter les études supérieures - Faire découvrir la matière et rassurer l'étudiant avant son entrée à l'université - Intégrer une communauté d'apprenants	Les objectifs sont : - Renforcer la méthodologie juridique à travers de nombreux exercices pratiques - Valider et approfondir sa compréhension des principaux thèmes développés en TD de droit Civil et droit Constitutionnel - Se préparer aux examens à venir	Les objectifs sont : - Valider la compréhension des différents exercices juridiques - Revoir les principaux thèmes des cours de droit Civil et Constitutionnel en fonction des attentes des facultés concernées - S'entraîner aux examens
Déroulement	Il se déroule sur une semaine à raison de 7h/j. Un test de français doit être fait avant d'intégrer le module	Le calendrier des thèmes à traiter est diffusé en début de semestre. Avant chaque séance, le professeur envoie le cours concernant le thème et un quizz pour vérifier la compréhension des étudiants. La première et la dernière séance sont consacrées à la méthodologie	Les étudiants sont regroupés en groupes venant de leur faculté d'origine durant une semaine de révision intensive avec des exercices corrigés
Dates	Du lundi 12 au vendredi 16 septembre 2016 de 9h à 17h	S1 : du 8 octobre au 10 décembre Dix samedis de 9h à 12h30 S2 : Dix samedis de février à avril 2017	PP1 : du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2016 de 9h à 18h PP2 : à déterminer en fonction des dates des partiels
Modalité			

Les 3 modules fondamentaux sont présentés en priorisant les objectifs, le programme, et les volumes horaires.

Objectif	Programme	Pré rentrée (PR)	Semestre (S1 ou S2)	Pré partiel (PP1 ou PP2)
Bien démarrer son année université de droit	La vision globale . Les différents type de droit. Les articulations entre eux. L'organisation des cours et de l'année. Choisir ses options	5	-	-
Le pré requis	Test de Français Gestion de temps, gestion du stress	2	-	2
Optimiser son travail quotidien	Le vocabulaire juridique/méthodo Fiche (pré-rentree) Cours, TD, Manuels, annales, (Semestriel) Comment utiliser un code civil ? (Semestriel) Bases en ligne, recherches avancées (Semestriel) Comment réussir ses partiels (Semestriel + pré partiel)	2	3-5	2
Introduction au droit	Le raisonnement juridique et les exercices juridiques (introduction) Introduction aux sources du Droit	5	-	-
Droit Civil	Cours théorique ou rappel des principes fondamentaux du cours systématiquement complété par des exercices méthodologiques dont la maitrise est indispensable Thème 1 - Application méthodo 1 La fiche jurisprudence Thème 2 - Application méthodo 2 La dissertation juridique	9	15.75	11
Droit Constitutionnel	Cours théoriques ou rappel des principes fondamentaux systématiquement complété par des exercices méthodologiques dont la maitrise est indispensable Thème 1- Application méthodo 3 Le cas pratique Thème 2 - Application méthodo 4 Le commentaire de texte	9	15.75	11
Exercices interactifs et quizz		3	9	-
Galops d'essais		-	-	6
Tutorat de correction		2	-	2
Bilan de fin de semestre		-	-	1
Volume horaire Total		37	44	35
Frais d'études		690 €	950 €	690 €

Les parcours sont constitués de plusieurs modules : cette combinaison permet une réelle continuité dans l'enseignement et un suivi pédagogique pour chaque étudiant.

Exemples de parcours recommandés

Parcours N° 1 : Je viens d'avoir mon bac, je ne connais rien au droit et au fonctionnement de l'université. J'ai besoin d'un encadrement en début d'année pour être performant.

Je peux me rendre facilement au centre de Paris



Parcours N°2 : J'ai déjà eu une expérience universitaire et je sais à quoi m'attendre. J'ai besoin d'être boosté toute l'année mais ce n'est pas toujours facile de me rendre à Paris.



Parcours N°3 : J'habite loin de Paris et je me sens isolé. Je débute en droit et je souhaite vite me mettre « dans le bain » et être accompagné toute l'année.



Légende : classe réelle classe virtuelle au choix

Objectif	Parcours 1	Parcours 2	Parcours 3	Parcours complet
Bien démarrer son année université de droit	5	-	5	5
Le pré requis	4	4	2	6
Optimiser son travail quotidien	7.5	11	9	13
Introduction au droit	5	-	5	5
Droit civil	35.75	53.5	40.5	62.5
Droit constitutionnel	35.75	53.5	40.5	62.5
Exercices interactifs et quizz	12	18	21	21
Galops d'essais	6	12	-	12
Tutorat de correction	4	4	2	6
Bilan de fin de semestre	1	2	-	2
Volume horaire total	116	158	125	195
Frais d'études	2330	3280	2590	3970
Frais après remise pour une année complète		2990		3590
Bonus réussite	Projet Voltaire + Code civil + PASS METHODO	Projet Voltaire + Code civil + PASS METHODO	Projet Voltaire + Code civil + PASS METHODO	Projet Voltaire + Code civil + PASS METHODO

L'enseignement du droit à l'université.

Les études se déroulent sur deux semestres, chacun ponctué par une série de partiels, écrits ou oraux.

Le cursus est séparé en matières fondamentales qui font l'objet de cours magistraux et de Travaux Dirigés (TD) et en matières complémentaires ne faisant l'objet que de cours magistraux.

Chaque université doit enseigner en première année comme matières fondamentales le droit civil et le droit constitutionnel. Les matières complémentaires peuvent varier d'une faculté à l'autre.

L'enseignement de la méthodologie n'est pas une matière obligatoire même si elle peut être enseignée en tant que telle dans certaines universités.

L'enseignement de l'anglais n'est pas présent dans toutes les universités et reste de toute façon très pauvre en nombre d'heures. Il est recommandé aux étudiants de prendre des mesures pour continuer à garder leur niveau d'anglais.

De l'utilisation des codes

Information extraite du site de Jurisguide de l'université Paris 1 : <http://jurisguide.univ-paris.fr/>

1. Les différents types de code

La codification vise à permettre un accès simple et rapide aux règles de droit en vigueur et consiste à rassembler des normes dispersées, législatives ou réglementaires, pour les rendre cohérentes et accessibles, à travers un plan logique.

La codification systématique des textes de loi a été entreprise par Napoléon 1er.

La période Napoléonienne voit ainsi naître cinq codes : Code Civil (1804), Code pénal (1810), Code de procédure civile (1806), Code d'instruction criminelle (1808), Code de commerce (1807)

Par la suite, d'autres ensembles de lois ont été codifiés par les pouvoirs publics

2. Les codes officiels

Les codes officiels sont publiés par la Direction des Journaux officiels.

Ces codes «brut» ne contiennent que les lois et décrets codifiés sans aucune adjonction.

Ils recouvrent l'ensemble des codes qui ont fait l'objet d'un vote par le Parlement ou qui ont été codifiés par décret à la suite des travaux de la Commission supérieure de codification

La liste des codes officiels est consultable sur Légifrance.

On dénombre au total 97 codes présents sur Légifrance (dont 18 codes définitivement abrogés et qui restent donc figés dans leur dernier état)

3. Les codes privés

Les éditeurs

Voici des éditeurs privés proposant des codes :

- Dalloz
- Lexis- Nexis (ex LITEC)
- Berger - Levrault
- Prat - Europa
- ...

Les codes privés recouvrent la plupart des titres des codes officiels, enrichis de références ou de commentaires ainsi que, par exemple, de renvois sous certains articles à des articles connexes.




ISTH

28, rue des Francs Bourgeois
75003 PARIS

Tél. 01.42.24.10.72.

info@isth.fr – www.isth.fr

 facebook.com/ecole.isth

 twitter.com/isthparis
